

camsp



Vendredi 18 juin 2010
Ecole Normale Supérieure de Lyon

« **L'intervention des CAMSP dans différents contextes sanitaires, sociaux et médico-sociaux** »

Une action médico-sociale à conforter

Journée organisée par le CREA Rhône-Alpes
avec la participation de la CNSA et de l'ANECAMSP

La journée s'appuiera sur les enseignements de l'étude qualitative réalisée en 2009 sur **l'intervention des CAMSP (1)** qui apporte une connaissance de leur activité, des modalités d'exercice de leurs missions, de leurs partenariats (*maternités, services de néonatalogie et de pédiatrie, services de PMI, structures scolaires ou médico-sociales, structures de petite enfance, Éducation nationale*), de leur inscription dans des réseaux comme ceux de périnatalité.

Cette étude dresse une typologie des CAMSP et montre les organisations différentes selon les territoires d'implantation et le lien avec leurs partenaires. Elle formule des préconisations de développement ou d'organisation de l'offre d'action médico-sociale précoce visant à s'assurer que les missions et les rôles dévolus ou développés par les CAMSP soient pérennes et assurés en totalité sur leur territoire. Elle conseille en outre d'élargir les missions déjà confiées aux CAMSP à celles d'observation et de ressource. Enfin, la définition de « *facteurs facilitateurs* » concourant à l'exercice des missions et des rôles, et considérés comme des conditions à réunir, peut servir de référence pour l'élaboration de nouveaux projets.

Ces enseignements sont à inscrire dans les changements induits par la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST). En effet, à l'heure du renforcement de l'articulation sanitaire et médico-sociale, les missions et les rôles d'ordre sanitaire, médico-social, social et éducatif des CAMSP leur confèrent une position privilégiée sur leur territoire et en font une illustration des actions de réseau à conforter.

Objectifs

- **La journée vise à proposer à l'ensemble des professionnels des CAMSP ainsi qu'à leurs partenaires (services de néonatalogie, acteurs de périnatalité, services de PMI, Éducation nationale, professionnels de la petite enfance, établissements et services médico-sociaux, MDPH), des autorités de contrôle et tarifaires (ARS et leurs délégations territoriales départementales, Conseils généraux) et associations de parents, une journée d'échange centrée sur les apports de l'étude réalisée en 2009.**
- **Les différentes missions des CAMSP seront déclinées en autant de thématiques pour permettre à l'ensemble des professionnels réunis autour de l'action médico-sociale précoce de mettre en valeur leurs pratiques et leurs savoir-faire.**

1. Le CREA Rhône-Alpes, en collaboration avec le CREA Bretagne et la participation des CREA Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Nord Pas-de-Calais et PACA Corse, a réalisé en 2009 avec le soutien de la CNSA une étude nationale sur l'intervention des centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP). Cette étude porte sur un panel de trente-quatre CAMSP et leurs partenaires, répartis dans huit départements et sept régions présentant des contextes socio-démographiques, socio-économiques, des dispositifs sanitaires et médico-sociaux différents. Voir sur <http://www.creai-ra.com/CAMSP-Etude-nationale-2009,188.html#camsp1>

ANECAMSP



Vendredi 18 juin 2010 de 9h30 à 17h00
(accueil à partir de 8h30)

Les temps forts de la journée

Introduction

Le contexte et les enjeux présentés par la CNSA et l'ANECAMSP

Analyse

Les résultats de l'étude présentés par le CREA Rhône-Alpes

Compléments d'analyse par des parents

Illustration

Présentation d'expériences et de partenariats illustrant la diversité des CAMSP et des modalités d'exercice de leurs missions à travers une série de thématiques :

- **prématurité / précocité de l'accueil**
- **proactivité / intervention à domicile et sur les lieux de vie**
- **travail avec les libéraux (coordination, formation)**
- **partenariats avec les structures de la petite enfance**
- **liens avec la PMI**
- **soutien à la famille (parents et fratrie)**
- **aide à l'orientation, à la formulation du projet de vie**
- **liens entre CAMSP spécialisés et polyvalents**
- **liens avec les centres ressource (CRA, CADIPA,...)**
- **scolarisation et liens avec l'Éducation nationale**

Échanges co-animés par le CREA Rhône-Alpes et l'ANECAMSP

Conclusion

Synthèse des échanges et perspectives par la CNSA

Les intervenants

Évelyne SYLVAIN, Directrice, Établissements et services médico-sociaux, CNSA

Christine ROUX, Chargée de mission, Programmation de l'offre de services, CNSA

Docteur Pascale GILBERT, Médecin expert, Compensation de la perte d'autonomie, CNSA

Geneviève LAURENT, Présidente, ANECAMSP

Luce BIDAULT, Déléguée régionale Rhône-Alpes, ANECAMSP

Éliane CORBET, Directrice technique chargée des relations institutionnelles, CREA Rhône-Alpes

Camille GILIBERT, Responsable du département Observation/Recherche, CREA Rhône-Alpes

Olivier DUCHOSAL, Juriste, Conseiller technique, CREA Rhône-Alpes

Rachel LE DUFF, Conseillère technique, CREA Bretagne

Directions et équipes de CAMSP et représentants de services partenaires des CAMSP

Informations pratiques

Lieu

Amphithéâtre Charles Mérieux

École normale supérieure de Lyon, 46 allée d'Italie, 69007 Lyon

accès <http://www.ens-lyon.fr>

Contact

Marie-Noëlle VAILLANT

CREA Rhône-Alpes, 18 avenue Félix Faure, 69007 Lyon

téléphone 04 72 77 76 23 / télécopie 04 78 37 03 38 / mn.vaillant@creai-ra.org

2



Vendredi 18 juin 2010
 École Normale Supérieure de Lyon

COUPON D'INSCRIPTION(S)

Merci de retourner le coupon d'inscription lisiblement rempli à l'adresse ci-dessous

Marie-Noëlle VAILLANT

CREAI Rhône-Alpes, 18 avenue Félix Faure, 69007 Lyon

téléphone 04 72 77 76 23, télécopie 04 78 37 03 38

mn.vaillant@creai-ra.org

nom(s), prénom(s) et fonction(s) du ou des participant(s)

nom et adresse de l'organisme

téléphone

télécopie

e-mail

DROITS D'INSCRIPTION

25 € x _____ participant(s) (*accueil café et repas compris*)

soit le règlement ci-joint libellé à l'ordre du **CREAI Rhône-Alpes** d'un montant total de _____ €

Prise en charge au titre de la formation continue.

Accord de prise en charge UNIFAF à titre dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés et sous réserve des conditions requises.

Modalités d'inscription.

Les inscriptions sont à retourner au CREAI Rhône-Alpes avec le règlement avant le **mardi 15 juin 2010**.

Elles seront retenues par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Pour toute(s) inscription(s) confirmée(s), une facture, ainsi que la convention simplifiée de formation et l'attestation de présence de chaque participant seront adressées au signataire du coupon.

Annulation.

Aucun remboursement ne sera accordé pour toute annulation signifiée après la date limite d'inscription ni pour toute absence signifiée le jour même.

date et signature

cachet de l'organisme